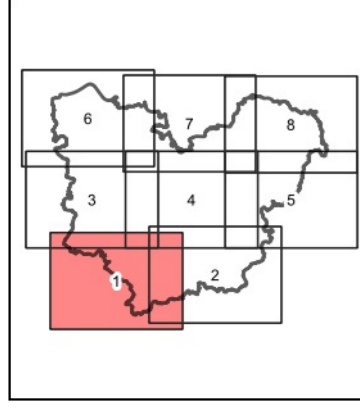


Identification des zones potentiellement favorables à l'éolien en Normandie : niveaux d'enjeux des différentes thématiques (biodiversité, paysage, contraintes techniques) du département. Eure (1/8)

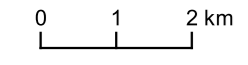


- Mâts éoliens
 - En instruction avec avis de l'AE, autorisé (via AP...) ou en construction
 - En fonctionnement (raccordé)
 - Parc existant non concerné par une augmentation de puissance
 - Parc existant susceptible d'être concerné par une augmentation de puissance
- Rédhitoire
- Fort enjeu avéré
- Enjeu identifié
- Enjeu local potentiel
- Limite d'EPCI
- Limite de département

Carte établies en janvier 2024.

Les zones "rédhitoire" et "fort enjeu avéré" ne seront pas considérées comme zones favorables à l'éolien au sens de l'instruction ministérielle du 26 mai 2021.

La note méthodologique est disponible sur le lien suivant : <http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/EOIPE/NoteMethodologique.pdf>



Sources :
- IGN - Scan100
- DREAL Normandie
Production :
DREAL Normandie
le 18/01/2024

